

La Société canadienne de neurologie

Le Prix 2012 Francis McNaughton et le Prix André Barbeau

La Société canadienne de neurologie invite à la soumission pour ses deux prix : le prix Francis McNaughton pour la recherche clinique et le prix André Barbeau pour la recherche fondamentale. Le règlement d'attribution de ces prix est indiqué ci-dessous.

1. Les prix Francis McNaughton et André Barbeau, conçus pour encourager les étudiants en neurologie à entreprendre des projets de recherche, sont décernés aux meilleurs articles fondés sur le travail réalisé au cours de la résidence en neurologie ou de la formation post-résidence. Les participants n'ont pas obligation d'être les auteurs uniques, mais doivent avoir été les principaux responsables du travail soumis.
2. Pour pouvoir prétendre au prix, les participants doivent être membres de l'une des quatre sociétés de la FSNC (un membre junior ou un membre actif à deux ans ou moins de recevoir son certificat).
3. Les articles récompensés dans chaque catégorie seront présentés lors d'une présentation de plateforme au congrès annuel de la FSNC.
4. Chaque prix sera composé d'un certificat en plus de ce qui suit :
 - o 1 000 \$ en espèces
 - o L'inscription complète au congrès, d'une valeur approximative de 600 \$.
 - o Le déplacement jusqu'au congrès, jusqu'à concurrence de 700 \$ (des reçus seront exigés).
 - o L'hébergement pendant 2 nuits, jusqu'à concurrence de 500 \$ (des reçus seront exigés).
5. Un prix de deuxième place d'une valeur de 500 \$ pourrait également être décerné pour chaque prix.
6. Le comité d'attribution des prix sera formé du président de la Société canadienne de neurologie et de deux autres membres de la société désignés par le président. Si le comité considère qu'aucune soumission n'est acceptable, aucun prix ne sera décerné.
7. Les articles complets préparés dans un format standard, comme celui stipulé par le Journal canadien des sciences neurologiques, et incluant un résumé d'une longueur maximale de 200 mots, doivent être présentés en fichier PDF a/s du bureau du secrétariat.
8. Toutes les soumissions aux prix des sociétés doivent avoir été reçues au plus tard **le 15 janvier 2012**. Cette date limite est définitive.
9. Les participants doivent également soumettre leurs résumés au congrès annuel de la FSNC sur le site officiel de soumission en ligne des résumés.
10. Les auteurs doivent inclure une déclaration signée attestant que l'article n'a pas fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'une autre réunion ou n'a pas été publié au préalable (à l'exclusion des présentations lors d'un symposium de recherche pour résidents ou assistants de recherche).

Les candidats au prix doivent faire parvenir leur soumission à l'adresse suivante :

La Société canadienne de neurologie
a/s de marika-fitzgerald@cnsfederation.org

